

Bonjour,

Ce « carnet de route » est adressé, par mél exclusivement, à tous les contacts de la FFFSH. **Je vous recommande de le transmettre à vos contacts locaux, ce qui leur permettra d'être mis au courant de la vie de la FFFSH.** Bien entendu, vous pouvez réagir à ces informations, soit par le « forum » du site www.fffsh.eu, soit par courrier. Merci par avance. Je compte sur vous.

Bernard HUMBERT, président de la FFFSH

1. Conseil d'administration de la FFFSH



Début octobre s'est tenu, à Courboyer (Orne), le conseil d'administration de la FFFSH préparatoire à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra à Graulhet. Des décisions importantes y ont été prises en ce qui concerne nos tarifs. En effet, pour tenir compte des baisses inquiétantes de subventions publiques mais aussi des intempéries qui ont "plombé" quelques budgets, nous avons décidé :

- d'une part de ne pas augmenter la cotisation annuelle,
- de réduire le coût d'une page internet qui passe de 180 € à 90 €,
- de quitter le régime de la TVA à compter de janvier prochain. Ainsi les formulaires 2015 qui seront présents sur le site très prochainement annoncent des tarifs nets.
- de créer une adhésion "découverte" réservée à des organisateurs nouveaux présentés par un administrateur de la FFFSH dans le cadre de ses tournées. L'objectif est de permettre à une structure organisatrice de découvrir, à tarif réduit (-50%), les services que nous sommes susceptibles de lui rendre. En effet, malgré la réduction, le nouvel adhérent bénéficiera des mêmes services qu'avec une adhésion "normale", ceci pendant une année.

Lors du congrès de Graulhet qui se tiendra chez nos amis de l'ACPG dans un peu plus de 2 semaines, les autres points traités lors de ce CA seront détaillés. Chacun peut aussi retrouver dans le "Bilan et rapport d'activités 2013/2014" que vous recevez en même temps que ce "carnet de route" l'évolution des services proposés par la FFFSH à ses adhérents.

2. Assemblée générale de la CEFMH (Confédération Européenne des Fêtes et Manifestations Historiques)

Nous étions 4 administrateurs représentant la FFFSH lors de l'assemblée générale de la CEFMH qui se tenait, à la mi-octobre, à Visegrád (Hongrie).

L'importance de cette délégation s'explique par le fait que la FFFSH sera porteuse, de 2015 à 2017, du projet européen "Histoire vivante en Europe" dont les précédents "carnets de route" ont fait mention. Il est encore trop tôt pour en détailler les manifestations puisque nous devons attendre le feu vert de la Commission Européenne qui interviendra en mars/avril prochains.

Chacun doit savoir, cependant, qu'un tel projet (230 pages, plus de 50 pièces différentes,...) a nécessité beaucoup de travail et d'échanges entre les 4 fédérations qu'il réunit : Allemagne, Espagne, France



et Italie. Nous "croisons les doigts" pour que cet investissement soit reconnu et que la CEFMH se traduise, enfin, par une structure européenne porteuse d'apports concrets à notre fédération.

3. Association Mode d'Emploi

La FFFSH est abonnée à cette revue dans le but d'opérer une veille sur les textes :

<http://www.associationmodeemploi.fr/>

Sur ce site, vous trouverez les titres des articles des derniers numéros ainsi que des appels à projets. N'hésitez pas à nous questionner sur certains contenus : on peut vous adresser des extraits d'articles si vous le désirez.

N° d'octobre 2014 :

-P10 : Quels services pour assurer la sécurité de vos manifestations ?

-P 18 et 19 : ESS (Loi sur l'économie sociale) : trois

fonds spécifiques pour sécuriser les financements associatifs. L'utilité sociale, nouveau critère d'évaluation.

Un numéro spécial (le n° 61) est consacré, ce mois-ci à l'ESS.

-P 20/21 : Assurance : quels risques couvrir?

Les derniers numéros de la revue seront à disposition des congressistes sur le stand de la FFFSH à Graulhet.

4. Stages de perfectionnement

Nous avons l'intention de vous présenter, lors de la prochaine assemblée générale, un projet de relance des stages nationaux, tels qu'ils étaient réalisés à Valençay voici quelques années, en partenariat avec notre partenaire le CNCS (Centre National du Costume

de Scène) de et à Moulins.

Nous aimerions savoir si cela vous intéresse et quels sont les thèmes qui pourraient y être traités : costumes, accessoires, mise en scène, éclairages, sonorisation...

5. Lu pour vous...

Dans le dernier numéro de MAIFMAGAZINE, page 20, on peut lire :



PARTAGES / AVANTAGES

Fidèle à ses valeurs et à ses engagements, la MAIF fait un pas en avant dans l'économie du partage: en décembre, elle lance MAIF social club, une plateforme communautaire réservée aux sociétaires et adhérents du groupe MAIF. L'objectif ? Échanger entre vous des services, des biens et accéder à nos sites collaboratifs partenaires, ainsi qu'à des événements et des produits différents, choisis pour vous et bientôt par vous.

Ce sera aussi un lieu pour faire connaître vos projets et recueillir le soutien de personnes partageant les mêmes centres d'intérêt. Enfin, vous pourrez y découvrir des innovations, prescrites ou lancées par la MAIF, et y participer. MAIF social club ouvrira ses portes le 12 décembre prochain. Tenez-vous prêts, découvrez le site et préinscrivez-vous dès maintenant!

> www.maifsocialclub.fr

20 MAIF magazine 166 / octobre 2014

Annoncé comme facilitant, par exemple, le recrutement de bénévoles... **Affaire à suivre ...**

6. Sur le site www.fffsh.eu...

Tous les documents qui seront soumis au vote lors de l'assemblée générale de Graulhet : Bilan et rapport d'activités 2013/2014, Liste des candidats du tiers sortant du CA pour 2014/2017, candidature au congrès 2016, bilan financier 2013.

Les formulaires d'adhésion pour 2015 (après validation des tarifs par l'AG).

NB : Si vous n'êtes pas encore inscrit, il en est encore temps : acpg.graulhet@free.fr

Rappelons qu'il est très facile d'accéder aux listes proposées par la FFFSH sur le site www.fffsh.eu.

Pour consulter la liste complète des **prestataires recommandés par les adhérents (professionnels ou amateurs)**, il vous suffit de recopier cette adresse : **<http://adhe.fffsh.eu/adherents.php>**, de chercher votre "ville" dans la liste et de taper votre mot de passe (à demander à votre organisation).

NB : La liste accessible sans mot de passe vers l'espace adhérents ne contient que ceux qui ont acquitté un droit d'accès au site public. La liste complète comporte plus de 120 références classées.

N'oubliez pas le « forum ». Il est accessible sur le site dans cet espace « adhérents ».

En ce moment sur le forum :

Vos rapports avec la SACEM ? Le nouveau site ?

Les subventions publiques : état de la question ?

Réflexion sur une « communication éco-responsable »